



2013 DU 175 Attribution à une place de la dénomination « place Blanche Lefebvre » (17e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de rendre hommage à la communarde Blanche Lefebvre, en attribuant son nom à la place identifiée par l'indicatif BY/17, réalisée dans le cadre de l'aménagement du secteur Pouchet et destinée à devenir publique. Cette place commence au numéro 40 rue Pierre Rebière et finit au numéro 42 rue Pierre Rebière, à Paris 17^e.

Blanchisseuse au lavoir Sainte Marie des Batignolles, à Paris 17e, elle participe à la gestion de la Ville de Paris durant la Commune.

Elle est un membre très actif du Club de la Révolution sociale, qui s'ouvre le 3 mai 1871 dans l'église Sainte Marie des Batignolles et de la Commission exécutive du Comité Central de l'Union des Femmes pour la Défense de Paris et les soins aux blessés.

Ayant combattu durant la Semaine Sanglante, Blanche Lefebvre est tuée le 23 mai 1871, à l'âge de 24 ans, sur la barricade des Batignolles, à Paris.

Si vous en étiez d'accord, la dénomination "place Blanche Lefebvre" serait attribuée à la place identifiée par l'indicatif BY/17, réalisée dans le cadre de l'aménagement du secteur Pouchet et destinée à devenir publique, qui commence au numéro 40 rue Pierre Rebière et finit au numéro 42 rue Pierre Rebière, à Paris 17e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2013 DU 175 Attribution à une place de la dénomination « place Blanche Lefebvre » (17e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Blanche Lefebvre" à la place identifiée par l'indicatif BY/17, réalisée dans le cadre de l'aménagement du secteur Pouchet et destinée à devenir publique, qui commence au numéro 40 rue Pierre Rebière et finit au numéro 42 rue Pierre Rebière, à Paris 17e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 17e en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8e commission,

Délibère :

La dénomination "place Blanche Lefebvre" est attribuée à la place identifiée par l'indicatif BY/17, destinée à devenir publique, qui commence au numéro 40 rue Pierre Rebière et finit au numéro 42 rue Pierre Rebière, à Paris 17e.